

**Actualisation de la synthèse  
hydrogéologique du Gers**

**Action 4 : Exploitation des eaux souterraines**

**PRELEVEMENTS TOTAUX SUR LES EAUX SOUTERRAINES DU DEPARTEMENT**

Les points de prélèvements en eaux souterraines pour un usage AEP, industriel ou agricole sont localisés sur la figure ci-dessous.

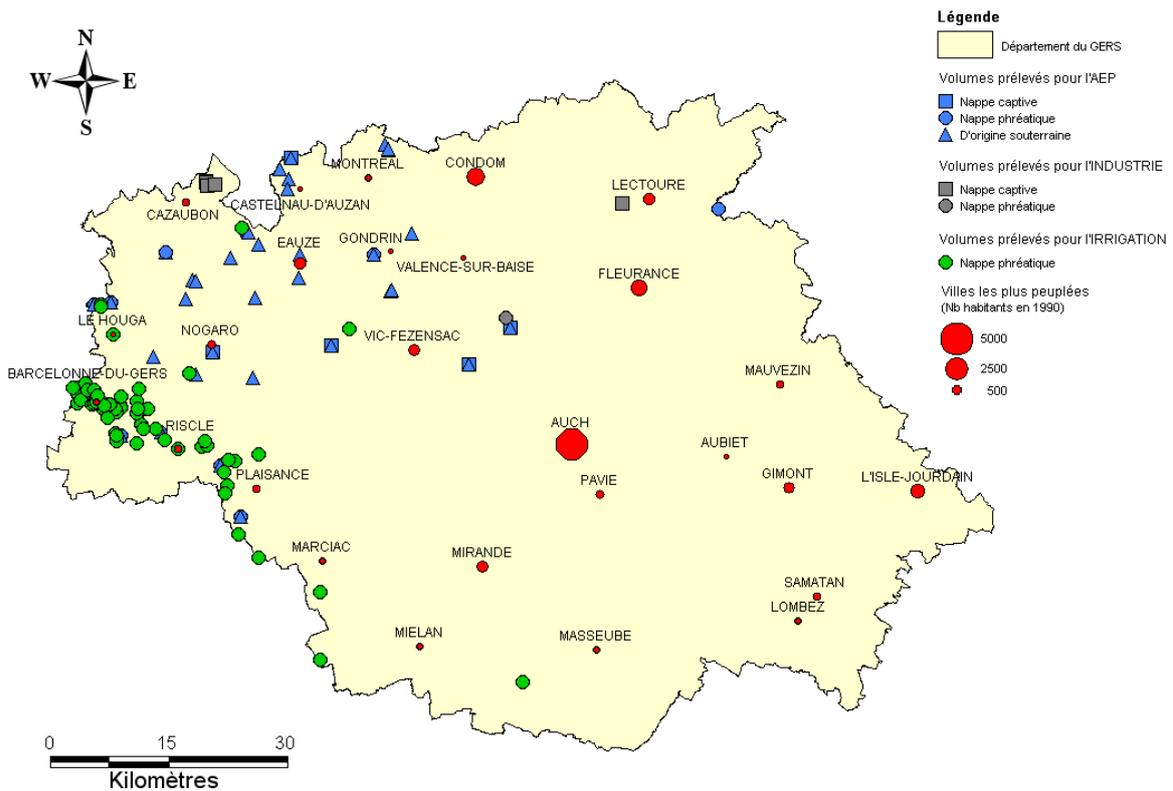


Figure 1 – Localisation des points de prélèvements en eaux souterraines

**Note :** Ne sont localisés sur cette figure que les points géoréférencés. En particulier, de nombreux points de prélèvements à usage agricole ne disposent pas de géoréférencement. Un travail de géoréférencement à l'échelle de la parcelle cadastrale a cependant été mené pour les points disposant d'une adresse ou d'un lieu-dit à l'aide du logiciel CARTO 32

*hébergé par le Conseil Général du Gers. Les prélèvements liés à ces points ont être pris en compte dans l'inventaire.*

*Cet inventaire ne saurait être exhaustif notamment dans la prise en compte des nombreux puits et sources de particuliers à usage domestique non recensés, et dont les prélèvements ne sont actuellement pas contrôlés.*

Les volumes prélevés et les entités hydrogéologiques concernées par ces prélèvements seront précisés dans le rapport final du projet.

## **PRELEVEMENTS POUR L'ADDUCTION D'EAU POTABLE**

Les données de prélèvements pour un usage AEP seront structurées par aquifère et synthétisées sous la forme de graphiques. Le rapport final du projet s'attachera en particulier à présenter l'évolution des volumes prélevés pour un usage AEP entre 1996 et 2008. La répartition de ces prélèvements entre les différentes unités hydrogéologiques du département sera réalisée selon les informations disponibles.

## **PRELEVEMENTS POUR USAGE AGRICOLE**

La plupart des prélèvements pour usage agricole ne sont pas géoréférencés. Un travail de géoréférencement des points de prélèvements en eaux souterraines a été entrepris afin de permettre une cartographie des volumes prélevés par entités hydrogéologiques. Ceci a permis de localiser, à l'échelle de la parcelle cadastrale, la moitié des points de prélèvements à usage agricole. Le manque d'information n'a pas permis de localiser l'autre moitié des points. Un indice de confiance a par ailleurs été mis en place afin de décrire le niveau de confiance dans l'attribution des nouvelles coordonnées.

Les données de prélèvements pour un usage agricole géoréférencées seront structurées par aquifère et synthétisées sous la forme de graphiques. La répartition de ces prélèvements entre les différentes unités hydrogéologiques du département sera, dans la mesure du possible, réalisée. Ce travail sera présenté dans le rapport final du projet.

## **PRELEVEMENTS POUR USAGE INDUSTRIEL**

Les prélèvements à usage industriel ont fortement augmenté entre 1992 et 2008 (Figure 2). Il est possible que certaines données manquent, notamment pour les prélèvements en eau de surface, sur la période 1992-2002. Cependant, on peut noter que les prélèvements en eaux souterraines à usage industriel sont stables sur la période 2002-2007 et augmentent en 2008 alors que les prélèvements en eau de surface baissent régulièrement sur la période 2003-2008 (Figure 2).

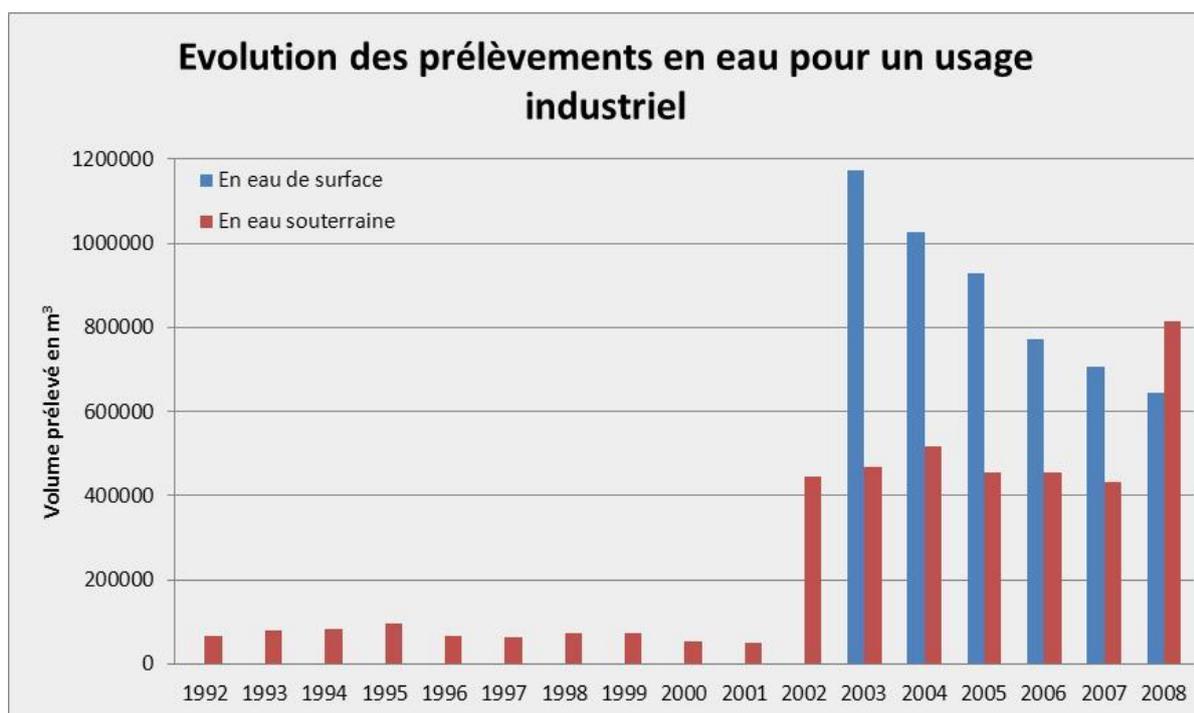


Figure 2 – Evolution des prélèvements en eau pour un usage industriel